



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Henri Senez

Hénin Beaumont

Le métier

Les objectifs du bac pro commerce sont de donner des compétences en vente centrées sur la relation client en unité commerciale.

Le titulaire du bac pro commerce ne se déplace pas pour aller à la rencontre du client. C'est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale - physique ou virtuelle - afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande.

Autonome en entretien de vente, il exerce son activité sous l'autorité d'un responsable.

Son activité, au sein d'une équipe commerciale, consiste à participer à l'approvisionnement, à la vente, à la gestion commerciale

La formation

Formation en 3 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : **1050** heures pour les 3 ans

Enseignement technologique et professionnel : **1050** heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Henri Senez
Boulevard Darchicourt BP105
62252 HENIN BEAUMONT Cedex
Contacter le Directeur Délégué
Tél. : 03.21.77.35.99
Mail : ufa.senez@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Le rythme de l'alternance

**2 jours par semaine en centre de formation,
3 jours semaine en entreprise**

Les débouchés à l'issue de la formation

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable notamment en BTS.

Les métiers :

- Commerçant en alimentation
- Télévendeur
- Vendeur en magasin

Poursuite d'études possibles :

- MC vendeur spécialisé
- BTS Management des unités commerciales
- BTS Négociation et relation client

